



Les actualités juridiques

Se former c'est aller plus loin, sortir de sa zone de confort, évoluer... mais ça peut aussi être simplement s'amuser, tester et échanger. Ces matinées de formation vous proposent de vous rencontrer autour d'une thématique, de vivre, d'expérimenter et de réfléchir ensemble à de nouvelles thématiques, approches et outils vous permettant d'élargir vos champs de compétences de coordinateur en EDD. Parce que coordonner une équipe, mettre en place des projets, gérer une asbl, projeter les actions dans le temps, ne s'invente pas, ne va pas de soi.

Cette matinée tentera de répondre à une partie des multiples questions que l'on peut se poser lorsque l'on participe à la gestion d'une EDD. Cette matinée constituera un bon tour d'horizon de vos obligations en tant que structure.

Quelques exemples de questions traitées :

- Que dois-je savoir en tant qu'employeur ?
- Quelles sont les grandes nouveautés en droit social ?
- Quelles sont mes (nouvelles) obligations au regard du bien-être au travail ?
- Où en suis-je dans mon application du RGPD, suis-je en ordre avec les nouveautés dans ce domaine ?
- Que faut-il savoir et ne pas oublier (heures suppl., registre UBO, etc.) ?
- De quoi mes administrateurs peuvent-ils être tenus responsables ?
- Quels sont les chiffres utiles (à connaître) cette année ?
- Quels outils la Fédé/la coordination mettent-elles gratuitement à ma disposition ?



FORMATRICE - Aurélie Quintart, formatrice et juriste à la FFEDD.



POUR QUI ?

Coordinateurs en Ecoles de Devoirs (rémunérés ou volontaires)



OBJECTIFS

- Être informé de ses obligations juridiques et administratives
- Se sentir plus à l'aise dans son rôle de coordinateur
- Actualiser ses connaissances



METHODOLOGIE

La formation propose un tour d'horizon de questions juridiques qui se posent fréquemment en EDD, au travers de courts points d'information. Elle comporte aussi un temps de travail en sous-groupes, ainsi que des espaces pour les questions. C'est donc aussi vous, participants, qui donnez corps à cette matinée en partageant, avant ou pendant, vos interrogations. Le support (powerpoint) vous est transmis après la formation.



Pour envoyer vos questions/souhaits de thématiques en avance :
juriste@ffedd.be



INFORMATIONS PRATIQUES



DATE
HORAIRE

Le 19 janvier 2027.
De 9h30 à 12h30.



LIEU

En visioconférence.



PRIX

10€/pers.



INFOS &
INSCRIPTION



FFEDD - info@ffedd.be ou 04/222.99.38.
www.ecolesdedevoirs.be